



## **Déploiement de la vidéo-protection à Pont-Sainte-Maxence**

### **Un engagement fort au service de la sécurité de tous les partenaires**

**le lundi 6 juin 2016 à 16h30  
hôtel de ville**

**Deux années de travail, de constats de terrain, de concertations avec les partenaires ont été nécessaires à la municipalité pour mettre en place son système de vidéo-protection.**

Lundi 6 juin, Arnaud DUMONTIER, maire, en présence de Didier MARTIN, préfet de l'Oise, Eric WOERTH, ancien ministre, député de l'Oise, Edouard COURTIAL, ancien ministre, député de l'Oise et président du conseil départemental, présenteront ce plan ambitieux à la hauteur des enjeux de sécurité.

L'objectif est simple :

Répondre aux attentes de nos concitoyennes et concitoyens pour davantage de sécurité dans tous les quartiers et poursuivre l'effort entrepris dès mars 2014.

Le coût de l'équipement représente 260000 € ht qui se répartissent comme suit :

L'État au travers du fond interministériel de prévention de la délinquance pour un montant de 101 178 € ht soit 38 % ; le conseil départemental pour un montant de 88 400 € ht soit 34 % ; la commune pour un montant de 70 422 € ht soit 28 %.

L'aboutissement de ce projet correspond exactement à un engagement de campagne et l'effort en matière de lutte contre la délinquance se poursuivra par d'autres initiatives.